



Préavis de grève illimitée à partir du 25 août Épisode 2 : Y a-t-il un pilote dans l'avion ?

Mais que se passe-t-il à Radio France ? La direction veut-elle se donner une chance de présenter une rentrée radiophonique ? Apparemment pas.

Ce matin, les élus du CSE France Bleu ont refusé d'examiner les grilles de rentrée pour ICI. après avoir constaté que la réforme des antennes se poursuivait malgré la contestation exprimée dans 41 lettres ouvertes et un préavis de grève illimité. Ils ont demandé le démarrage immédiat des négociations.

Les autres revendications contenues dans le préavis seront abordées seulement lors de deux réunions - réunions d'échange et non de négociation - l'une sur la rentrée radiophonique avec Vincent Meslet, le directeur éditorial, l'autre sur les modes de production avec Marie Message, directrice en charge de la Production, des Moyens et des Organisations prévues demain.

Alors que les organisations syndicales se tiennent prêtes depuis le 11 juillet, on apprend que la direction consent à rencontrer les OS pour enfin négocier, mais pas avant vendredi, quelques heures avant le démarrage d'une grève dont le préavis a été déposé il y a près de six semaines...

Étant donné le nombre de sujets importants portés au préavis, on ne voit vraiment pas comment la direction espère s'en sortir.

Madame la Présidente de Radio France, pour la première fois de notre histoire récente, la rentrée radiophonique pourrait ne pas avoir lieu : la faute à un projet stratégique maintes et maintes fois décrié. Il est encore temps de réagir, mais il faut le faire immédiatement.



Assemblée Générale jeudi 21 août à 13h, à la Maison de la Radio et sur la chaîne YouTube intersyndicale.

Paris, le 20 août 2025